

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 11 mars 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation1 p. (420r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 11 mars 1865, consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43232>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 mars 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Jean-Baptiste André Godin informe Cantagrel que les plaidoiries des avocats sont terminées mais que le procureur impérial aura la parole le mardi prochain. Godin a bon espoir : « Mon procès serait dix fois gagné si l'on ne pouvait pas avoir à craindre les influences cléricales. » Il lui annonce qu'Auguste Oyon va venir le voir au sujet de la publication de sa brochure. Il transmet ses amitiés et celles d'Émile à madame Cantagrel.

Notes Godin répond à la lettre de François Cantagrel à Émile Godin du 8 mars 1865
(Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

[Édition](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Cantagrel-Conrads, Maria Josépha Elisabeth \(vers 1831-\)](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Oyon, Auguste \(1811-1884\)](#)

Œuvres citées [Oyon \(Auguste\), *Le Familistère de Guise : une véritable cité ouvrière*, Librairie des sciences sociales, Paris, 1865.](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 12/01/2024

Guise le 01 mars 1863.

A Monsieur Cantagrel

mon cher Apôtre je vous remercie de
votre message et vous dire que mon
procès les plaidoiries sont terminées pour
les avocats mais la procédure générale
à la guerre pour moi je crois prochainement
par bon espoir. L'affaire est dans de
bonne conditions mon procès devrait
être fini gagné si l'on ne pouvait pas
arriver à vaincre les influences étrangères
sans tout les cas les plus adroits est bientôt
et je pense en sortir par un jugement
favorable qui répondra à la demande
de ma femme

M. Dijon va vous venir, il me rappelle
à Dijon Mr. Leydig sans trop d'objection
avec lui il vous exprimait la crainte
de maintenir certaines dispositions de
sa brochure dont nous avons fait
la critique. Il m'a avis tant
que de nous que peut réparer la
critique à faire de ses approximations
je lui ai plus objecté à sa hâte
que je ne l'avais jusqu'à présent fait son
affaire et je m'eût alors pas affiché
qu'il soit tant mis à maladie
et elle échappe tout à vous pour ce que deux

Gardon